

Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement

Mardi 26 septembre 2023, 18h30 - en présence à l'école Saint-Luc

Présences

Membres présents		
Parents	Enseignants	Équipe École
Joshua Tafler	Hélène Bourdeau	Léna Béland
Anouk Azuelos	Michèle Delisle	Catherine Touchette, Direction
Alex Ligory Amirtha Nathar	Saydé El Gemayel	
Asmae Addi	Isabel Savard	

Membres absents

Katalin Dancsecs

1. Mot de bienvenue

Mot de bienvenue de la direction, madame Touchette.

2. Prise de présence

Quorum.

3. Questions du public

Aucune.

4. Adoption de l'ordre du jour.

Proposé par : Anouk Azuelos

Adopté à l'unanimité.

5. Élection du président d'élections

Président de l'élection : Mme Touchette

Proposé par : M. Tafler

Adopté à l'unanimité.

6. Élections aux postes de présidence, de vice-présidence et de secrétaire

Président : Josh Tafler - proposé par M. Nathar - adopté à l'unanimité

Vice-président : M. Nathar - proposé par M. Tafler - adopté à l'unanimité

Secrétaire : Mme Anouk Azuelos – proposé par Mme Delisle – adopté à l'unanimité

7. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2023

Mme Hélène a mentionné une coquille au 2^e paragraphe du 7.2.

Procès-verbal du mardi 6 juin 2023.

Proposé par : M. Josh Tafler

Adopté à l'unanimité

8. Suivis au procès-verbal du 6 juin 2023

Aucun.

9. Objet de décisions

9.1 Règles de régie interne

Sommaire du document *Règles de régies internes 2023-2024*

Présentation des rôles et responsabilité, définition des séances, rôle de la direction dans l'adoption des décisions, survol sur les substituts – professeurs et parents – 5 membres parents, 5 membres de l'école – minimum de 3 parents par comité – pour s'assurer que les parents soient consultés.

Tous procès-verbaux sont disponibles sur le site web – invitation d'aviser parents

Ordre du jour défini par le président et la directrice

Proposé par Mme Léna Béland - adopté à l'unanimité	Résolution 23-24-219-1
--	------------------------

9.2 Calendrier des rencontres

Changement de date séance prévue pour le 9 avril changé pour 17 avril 2024.

Proposé par Mme Isabel Savard - adopté à l'unanimité	Résolution 23-24-219-2
--	------------------------

9.3 Règles du service de garde

Dans le document *Règles de fonctionnement service de garde et de surveillance des dîneurs*, seul l'encadré peut être édité.

Ces règles seront disponibles sur le site internet de l'école.

Présentation de l'horaire – ouvert pendant les journées pédagogiques – mais fermé tous les jours fériés et vacances (i.e. semaine de relâche)

Tous les enfants de l'école sont éligibles aux journées pédagogiques.

Tarifification – 3 périodes vs 2 périodes – même taux.

Même taux que ceux présenté en 2023

96% paiement par internet – très bon en comparaison avec d'autres écoles.

L'encadré lié à l'alimentation a été modifié – rappel – pas de partage – pas de noix ou d'arachide dans les boîtes à lunch.

Service traiteur : moins de 100 repas par jour

Les états de compte sont envoyés au début de chaque mois.

Les journées pédagogiques – le parent doit entrer avec l’enfant – trop de cas de non-inscription.
À partir de 17h30 – les parents ne peuvent pas rentrer dans l’école – attente dehors par mesure de sécurité.

Proposé par Mme Hélène Bourdeau- adopté à l’unanimité

Résolution 23-24-219-3

9.4 Adoption du budget de fonctionnement du conseil d’établissement

Montant - \$375.00

Montant pour repas dernière rencontre du conseil d’établissement. Tout montant restant sera utilisé pour cadeau-tirage enfant.

Proposé par Mme Michèle Delisle - adopté à l’unanimité
--

Résolution 23-24-219-4

9.5 Calendrier des activités équipes sportives

Dédié au 3^e cycle

M. Nicolae

Jeudi 5 octobre – accessibles pour 12-15 élèves

Cross-country au cap Saint-Jacques – 14\$

Aucun frais de transport – autobus de ville.

Tournoi de soccer – 3 jours (fin de semaine) – Félix Leclerc

M. Nicolae va former une équipe de 12 élèves.

Frais assumés par l’école

Tournoi de Volleyball au Cégep Limoilou

Frais de tournoi assumé par l’école

Deux équipes de 6 élèves

Championnat régional de volleyball

Frais assumés par l’école

Activités organisées par l’enseignant d’éducation physique pour enfants de 2^e cycle pour participer aux activités sportives durant la récréation du dîner.

Proposé par Mme Aaddi - adopté à l’unanimité
--

Résolution 23-24-219-5

9.6 Campagnes financement 2023-2024 - OPP

Se référer au document ci-joint.

Levées de fonds maintenues :

- Dîner pizza
- Table de gâterie – 16 novembre pendant la rencontre de parents

- Vente de café – maintenu
- Biscuit M. Félix et Norton
- Colle à moi (étiquette)

Ajouts : Danse de Saint-Valentin (détails à venir).

Monsieur Tafler questionne sur les frais pour la pizza. Madame Touchette validera auprès de l'OPP pour les coûts associés afin d'assurer la grande participation de tous. Le taux de participation pour la pizza est très élevé généralement.

Commentaire de Mme Léna – bel équilibre du nombre et type d'activités.

Proposé par Mme Léna Béland- adopté à l'unanimité	Résolution 23-24-219-6
---	------------------------

9.7 – Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Survol des actions réalisées en 2022-2023, les impacts des actions et les actions prévues pour 2023-2024.

Coquille à corriger : sociocommunautaire dans le premier paragraphe (2^e point)

Correction de l'énoncé - Troisième section – offrir la formation *Surveillance active et bienveillante* pour les nouveaux membres du personnel.

Proposé par Mme Michèle Delisle- adopté à l'unanimité	Résolution 23-24-219-7
---	------------------------

10. SDG

Première sortie lors de la journée pédagogique: Les pommes – participation élevée – trois autobus – 120 enfants.

Inscriptions de la période de réalisation de devoir : De 16h30 à 17h00 du lundi au jeudi – Les enfants doivent participer selon les règles. L'objectif est d'offrir un moment calme pour réaliser les devoirs. Il y a environ 40 élèves inscrits.

Choix des activités entre les deux éducatrices attitrées.

11. Objets d'information

11.1 Mise en forme du projet éducatif – d'ici le mois de décembre projets présentés aux membres du CÉ.

11.2 Les rôles et responsabilités ont été décrits lors des règles de régie interne.

11.3 Une formation obligatoire est à suivre pour tous les membres du conseil d'établissement – lien des capsules envoyées par Mme Touchette.

12. OPP

Aucun objet supplémentaire.

13. Correspondance

Correspondance 1 :

Inscription de la séance de formation sur un conseil d'établissement.

Correspondance 2 :

Fédération des comités parents du QC – inscription en cours – courriel pour plus d'information.

14. Rapport du représentant du CP

Aucune information.

15. Divers

15.1 Comité de parents

Fête des finissants :

Proposition de monsieur Tafler : comité pour bal des finissants pour que les parents s'impliquent afin que l'organisation ne repose pas seulement sur le personnel de l'école.

Les quatre enseignants de 6^e année sont d'accord. Une lettre sera envoyée sous peu aux parents.

16. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h29, proposée par Mme Hélène Bourdeau.

Prochaine rencontre : 7 novembre 2023.